



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°62**

MAI
2024

Les créations d'emplois ralentissent, le chômage est en légère hausse

SYNTHÈSE

La situation de l'économie lyonnaise a peu évolué depuis notre précédente publication en mars. L'activité des entreprises continue globalement à croître modérément, avec cependant d'importantes disparités selon les secteurs d'activité. Dans un contexte de ralentissement de l'inflation, la consommation des ménages progresse et profite aux services (transport, hébergement, restauration). Dans l'industrie, le climat des affaires est très variable d'un secteur à l'autre, selon l'exposition au coût de l'énergie et à la concurrence internationale. L'activité reste dégradée dans l'industrie chimique notamment. Le secteur du bâtiment est quant à lui inquiet alors que la construction de logements recule.

Ces tendances se retrouvent dans les évolutions de l'emploi : toujours en hausse dans les services et l'industrie mais en baisse dans le BTP. Les intentions d'embauche sont par ailleurs en retrait par rapport l'an passé. Comme au trimestre précédent, le nombre de demandeurs d'emploi ainsi que le taux de chômage sont en légère progression ; ils restent cependant à des niveaux très bas.

Le focus proposé par ONLYLYON Tourisme et Congrès confirme la très belle reprise du tourisme à Lyon, qui consolide son rayonnement pour le tourisme d'affaires, d'agrément et de proximité.

Focus : Le tourisme à Lyon	2
Le contexte économique	3
Les emplois salariés privés	4
Les recrutements	6
Les besoins en main-d'œuvre	7
Les demandeurs d'emploi	8
Le taux de chômage	10
Les bénéficiaires du RSA	11
Les défaillances d'entreprise	12
Les créations d'entreprise	13
L'immobilier d'entreprise	13
Actualités des entreprises	14
Le commerce extérieur	15

Achévé de rédiger le 31 mai 2024

Focus : Le tourisme à Lyon

Rédigé par :



Lexique

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels.

En savoir plus

- Baromètre touristique : www.city-trends.fr/Lyon

- Chiffres clés 2023 : <https://presse.lyon-france.com/boite-a-outils/bilans-et-etudes>

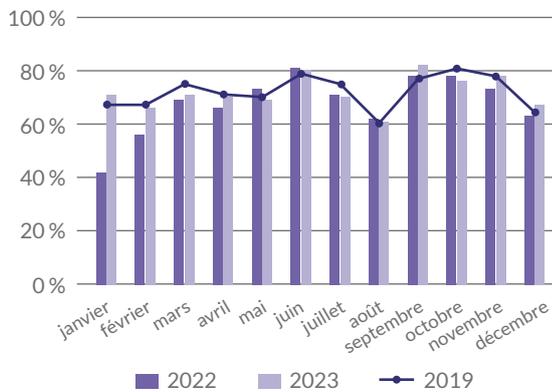
- Newsletter mensuelle ONLYLYON Flash
Tourisme : abonnement auprès de dcesar@lyon-france.com

Après des années marquées par la crise, 2023 a été une véritable année de reprise pour le tourisme à Lyon, avec des chiffres qui retrouvent les standards de 2019. L'accueil de la Coupe du Monde de Rugby à l'automne a particulièrement marqué l'année, attirant près de 280 000 spectateurs au Groupama Stadium.

Une fréquentation hôtelière en hausse

Les résultats de la fréquentation hôtelière sur l'année 2023 sont excellents. Lyon a dépassé la barre des 9 millions de nuitées, avec un taux d'occupation annuel de 72 %, soit une augmentation de 4 points par rapport à 2022. Ce record montre la vitalité du secteur, soutenu par une offre hôtelière des plus dynamiques, grâce à l'ouverture de nouveaux établissements.

Taux d'occupation mensuel dans les hôtels de la métropole de Lyon



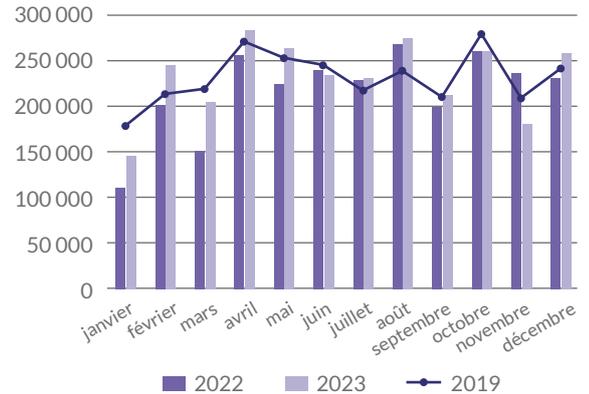
Le tourisme d'affaires en pleine expansion

Le tourisme d'affaires a confirmé son dynamisme en 2023, avec 210 événements professionnels accueillis, dont 10 salons et foires ayant attiré chacun plus de 50 000 visiteurs. Cette belle année résulte en partie du report de nombreux événements professionnels, de grands salons et congrès, renforçant la position de Lyon comme une destination phare pour les affaires. Lyon reste la 2^e ville française derrière Paris en réception d'événements au classement ICCA (International Congress & Convention Association).

Une actualité événementielle dynamique

L'année a été particulièrement riche en événements grand public : expositions, nouveaux événements, et le retour en format habituel des grands festivals. Par exemple, les grands concerts au Groupama Stadium ont attiré plus de 245 000 spectateurs et la Fête des Lumières a retrouvé ses 2 millions de visiteurs habituels. Le secteur culturel a également connu un succès notable, avec plus de 2,7 millions de visiteurs dans les musées et attractions touristiques de la métropole, soit 7 % de plus qu'en 2022 et dépassant également les scores de 2019.

Fréquentation des musées et attractions touristiques



Un engagement pour un tourisme responsable

ONLYLYON Tourisme et Congrès a continué à promouvoir un tourisme plus responsable en 2023, en engageant l'écosystème touristique lyonnais dans des démarches durables. Les hébergeurs, restaurateurs et professionnels de l'événementiel ont renforcé leur engagement dans ces pratiques, permettant à la destination de maintenir son excellent score de 83 % au GDS Index (Global Destination Sustainability Index), le classement de référence en matière de destination responsable.

En résumé, 2023 a été une année riche et engagée pour le tourisme à Lyon, prouvant la résilience et l'adaptabilité du secteur. Avec des indicateurs se rapprochant de ceux de 2019, voire les dépassant, Lyon s'affirme comme une destination touristique de premier plan, capable de séduire autant les visiteurs de loisirs que les professionnels.

Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, avril 2024
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Conjoncture régionale*, n°41, 28 mars 2024
- Urssaf, *Conjoncture 4^e trimestre 2024, Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes*, n°46, mars 2024
- Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, 14 mai 2024
- Insee, *Comptes nationaux trimestriels - Première estimation - Premier trimestre 2024*, 30 avril 2024
- Insee, *Indice des prix à la consommation - Résultats provisoires - Avril 2024*, 30 avril 2024
- Insee, *Note de conjoncture*, 14 mars 2024

Une conjoncture hésitante

Les premiers mois de l'année 2024 s'inscrivent dans la lignée de l'année 2023 : une croissance économique étale en France et en Europe, des niveaux d'investissement des entreprises et des ménages freinés par la hausse des taux, un climat des affaires mitigé avec d'importantes disparités entre les différents secteurs d'activité et, point positif, un ralentissement de l'inflation.

Les premières estimations de l'Insee sur les comptes nationaux au premier trimestre soulignent une accélération de la consommation des ménages en biens (notamment les achats alimentaires et énergétiques) ainsi qu'en services (avec notamment un rebond en transport, hébergement et restauration). Cette progression est soutenue par un pouvoir d'achat relativement dynamique. L'investissement des ménages, qui recouvre les achats de logements, reste cependant en retrait.

Côté entreprises, la production totale croît légèrement au premier trimestre, notamment dans les services marchands (information-communication, services aux entreprises, services de transport).

Le reflux de l'inflation

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué depuis le printemps 2023. Selon l'estimation provisoire de l'Insee, les prix à la consommation augmentent de 2,2 % sur un an en avril 2024. La décélération de l'inflation s'expliquerait d'une part par le ralentissement des prix de l'alimentation et du tabac, d'autre part par la légère baisse sur un an de ceux des produits manufacturés. À l'inverse, la hausse des prix de l'énergie accélérerait.

Des disparités sectorielles régionales

L'enquête de la Banque de France auprès des entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes en avril fait apparaître un panorama en demi-teinte. Si l'activité a été bien orientée en avril, les prévisions s'affichent à la baisse pour les semaines à venir dans l'industrie comme dans les services marchands et dans le bâtiment.

Dans l'industrie, le niveau des carnets de commandes est jugé globalement insuffisant, obérant les espoirs de reprise. Les disparités sont cependant importantes entre les secteurs : la situation reste dégradée dans l'industrie chimique, la production recule depuis plusieurs mois dans la fabrication de machines et équipements, l'activité est orientée à la baisse dans l'industrie pharmaceutique. À l'inverse, une accélération est enregistrée dans la fabrication de matériel de transport et dans la fabrication de produits en plastique.

Dans les services marchands, les activités de travail temporaire sont toujours à la peine, alors qu'un certain attentisme marque les activités informatiques. Des difficultés de recrutement persistent dans certaines branches comme l'hôtellerie, l'informatique, l'ingénierie et l'intérim.

Dans le bâtiment, l'activité est encore favorable dans le second œuvre (entretien et rénovation) mais les carnets de commande continuent à s'éroder. Dans le gros œuvre (construction), l'activité se replie encore, avec peu de visibilité.



Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : effectif salarié en fin de trimestre de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. L'intérim n'est pas inclus. Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du Carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

L'emploi augmente à un rythme ralenti

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur privé progresse globalement de 0,8 % entre les 4^{es} trimestres 2022 et 2023 à l'échelle du Carré métropolitain, ce qui correspond à plus de 10 200 emplois supplémentaires en un an. La hausse est cependant plus mesurée que les périodes précédentes, le ralentissement de l'économie commence à avoir des effets sur l'emploi.

L'emploi augmente dans la majorité des EPCI partenaires de l'Agence d'urbanisme. Les hausses les plus fortes se situent dans les CC de la Côtière à Montluel (+2,4 % soit 170 emplois supplémentaires) et de l'Est lyonnais (+2 %, +530). La métropole de Lyon affiche une progression de +1,2 %, soit 7 840 emplois supplémentaires en un an. Parmi les CTM, celles de Villeurbanne, de Plateau Nord et de Lyon sont les plus dynamiques (respectivement +2,2 %, +1,8 % et +1,7 %).

Certains territoires enregistrent à l'inverse des baisses d'emploi. C'est le cas notamment de la CC du Pays de l'Arbresle (-1,1 % soit 110 emplois en moins) et de la CTM Lônes et co-teaux du Rhône (-3,6 % soit 1 070 emplois en moins).

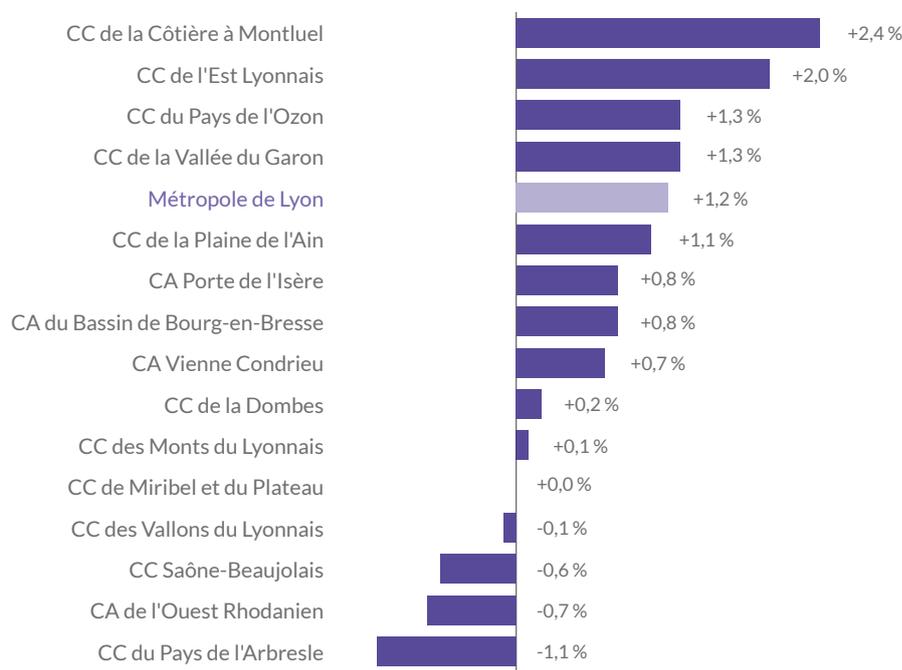
Industrie en hausse, BTP en baisse

À l'échelle du Carré métropolitain, les secteurs qui progressent le plus sont le commerce de gros et automobile (+1,7 % soit +1 730 emplois), les services aux entreprises-finance-immobilier (+1,6 % soit +5 170) et l'industrie-énergie-environnement (+1,5 % soit +3 610). Dans les services aux entreprises, la progression de l'emploi est beaucoup plus modeste qu'un an auparavant : si les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie et les activités informatiques sont toujours fortement créatrices d'emplois, des baisses sont enregistrées dans les activités immobilières (-4,3 %) et les télécommunications (-3,2 %). Dans l'industrie, l'emploi est en hausse dans la quasi-totalité des EPCI membres de l'Agence d'urbanisme, en particulier dans la Vallée du Garon (+4,4 %), la métropole de Lyon (+2,7 %) ou Porte de l'Isère (+2,6 %).

En revanche, les emplois diminuent à l'échelle du Carré métropolitain dans le transport-logistique (-0,8 % soit -420 emplois), dans le commerce de détail (-0,8 % soit -800) et surtout dans le BTP (-1,8 % soit -1 790). Ces baisses sont observées dans différents territoires.

Évolution de l'emploi salarié privé en un an

Évolution entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023

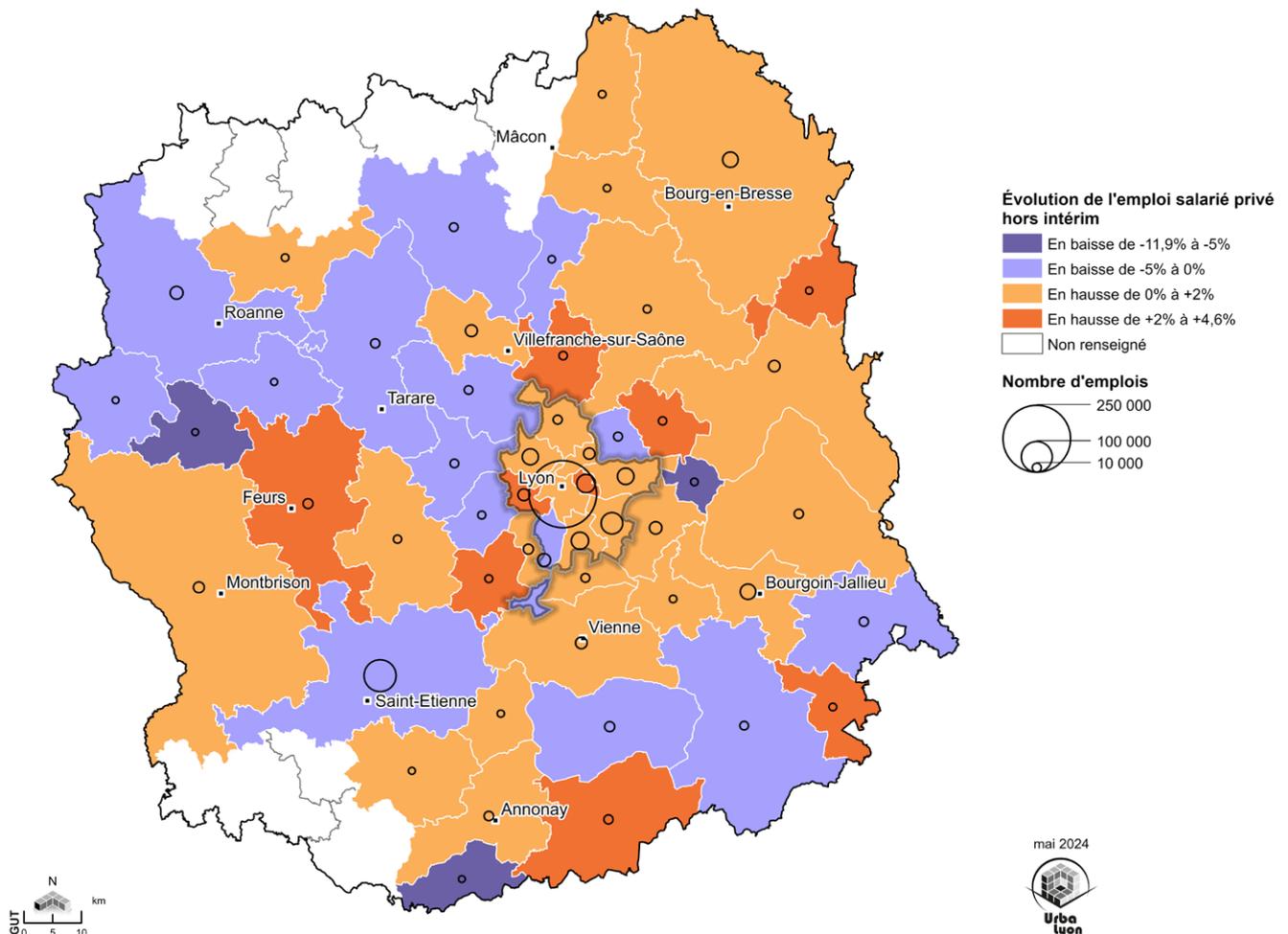




Emploi salarié privé au 4^e trimestre 2023 et évolution en un an par secteur

	Emplois T4 2023	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports -logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Ensemble
MÉTROPOLE DE LYON	637 127	+2 181	-176	+967	-495	-145	+4 243	+1 264	+7 839
CA PORTE DE L'ISÈRE	41 699	+216	-134	+112	-99	-16	+103	+167	+349
CA DU BASSIN DE BOURG- EN-BRESSE	41 062	+106	-33	-8	-42	+81	+26	+205	+335
CC DE L'EST LYONNAIS	27 442	+56	+111	+145	-63	-7	+126	+163	+531
CA VIENNE CONDRIEU	23 126	+79	-93	-26	-16	-15	+116	+124	+169
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	22 685	+201	+7	-43	-4	+24	+22	+44	+251
CC DE LA VALLÉE DU GARON	16 177	+153	-68	+2	-73	+57	+54	+79	+204
CA DE L'OUEST RHODANIEN	11 757	+2	-19	-15	+33	-9	-51	-29	-88
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	10 424	-37	+43	-77	-16	+7	+99	-19	0
CC DU PAYS DE L'OZON	10 049	-32	+34	+54	-8	-124	+132	+74	+130
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	9 370	-92	-22	-4	+36	+52	+5	-31	-56
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	9 295	-5	-83	+14	+1	-24	+14	-25	-108
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	7 245	+18	-53	+82	+14	+55	+32	+21	+169
CC DES MONTS DU LYONNAIS	7 142	+32	+25	+9	-5	-27	-12	-12	+10
CC DE LA DOMBES	6 652	+45	-28	-2	+19	-14	-16	+10	+14
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	6 048	-40	-45	+19	-11	+2	+48	+22	-5

Nombre d'emplois salariés privés au 4^e trimestre 2023 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an





Les recrutements

Clés de lecture

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelle que soit la durée du contrat de travail. Ne sont comptés ici que les contrats d'au moins un mois hors intérim.

Source : Open data France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) - Urssaf, CCMSA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

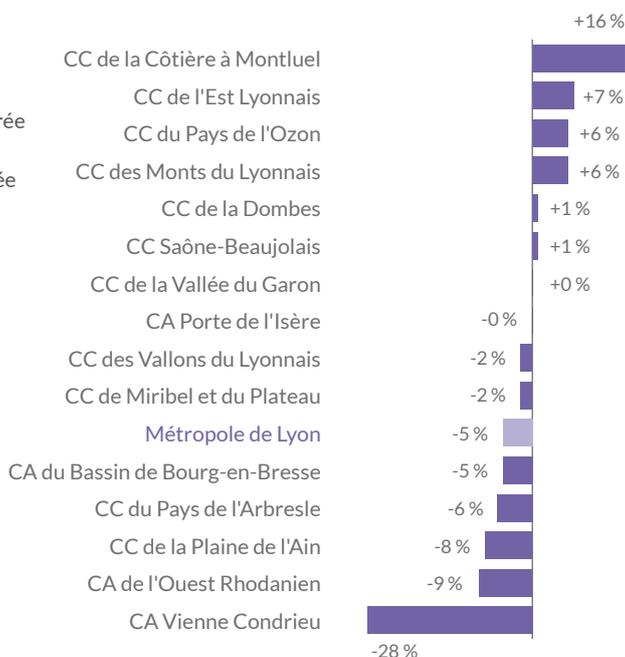
Le nombre des embauches diminue dans la moitié des EPCI

Huit intercommunalités sur les seize étudiées enregistrent une baisse des recrutements au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023. La baisse la plus marquée concerne la CA de Vienne Condrieu avec -28 %, soit près de 1 000 recrutements de moins, après une année 2023 déjà caractérisée par un repli sensible du nombre de recrutements par rapport à 2022. D'autres territoires, y compris la métropole de Lyon, sont impactés par le recul des embauches. Ces dernières baissent de 2 % dans les CC des Vallons du Lyonnais et de Miribel et du Plateau, de 5 % dans la métropole de Lyon (soit 3 800 recrutements de moins) et la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse et jusqu'à 9 % dans la CA de l'Ouest Rhodanien.

Quatre EPCI voient le nombre d'embauches progresser : +6 % dans les CC du Pays de l'Ozon et des Monts du Lyonnais, +7 % dans la CC de l'Est Lyonnais. La CC de la Côtière à Montluel enregistre une hausse de 16 % après une année 2023 déjà particulièrement dynamique.

Sur une année glissante (avril 2023 à mars 2024), le nombre de recrutements dans la métropole de Lyon est en baisse par rapport à la période précédente allant d'avril 2022 à mars 2023 (-5 %). La diminution impacte tous les secteurs d'activité et plus fortement celui de la construction (-9 %). L'analyse des types de contrat de travail proposés montre un recul plus prononcé des CDD de 3 mois et plus (-11,5 % pour les CDD d'une durée de trois à six mois et -6,7 % pour les CDD de plus de six mois). Les CDI représentent près de deux embauches sur trois (62 %) dans la métropole de Lyon et leur nombre a baissé de 3,9 %.

Évolution 2023-2024 du nombre de recrutements réalisé sur le 1^{er} trimestre



Nombre de recrutements au cours du 1^{er} trimestre 2024

MÉTROPOLE DE LYON	70 310
CA PORTE DE L'ISÈRE	4 290
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	3 890
CC DE L'EST LYONNAIS	2 610
CA VIENNE CONDRIEU	2 590
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	1 750
CC DE LA VALLÉE DU GARON	1 530
CC PAYS DE L'OZON	1 110
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 030
CA DE L'OUEST RHODANIEN	990
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	920
CC DE LA DOMBES	780
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	760
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	620
CC DES MONTS DU LYONNAIS	610
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	560



Les besoins en main-d'œuvre

Définitions

Champ : L'enquête « Besoins en main-d'œuvre (BMO) » des entreprises est réalisée chaque année par France Travail avec le concours du Credoc. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 « familles professionnelles »), par secteur d'activité (24 secteurs de la nomenclature d'activités française, NAF) et par bassin d'emploi. Les recrutements comprennent les créations de postes, les remplacements et les postes saisonniers, y compris les temps partiels. L'enquête porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et hors entreprises publiques.

Méthodologie :

Les résultats des questionnaires sont redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. L'édition 2024 a été réalisée au 4^e trimestre 2023, 50 200 établissements de la région ont répondu au questionnaire.

Source : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes – Enquête Besoins en main-d'œuvre 2024

Périmètres : bassins d'emploi France Travail, métropole de Lyon. À noter que nous ne disposons pas des résultats pour le Nouveau Rhône.

Un recul global du nombre de projets de recrutements en 2024

L'enquête BMO montre une baisse du nombre de projets de recrutements entre 2023 et 2024 dans tous les périmètres étudiés. Les baisses les plus marquées concernent le bassin d'Isère Nord-Est (-21 %) ainsi que celui de Trévoux (-15 %). La métropole de Lyon est aussi impactée avec près de 1 000 projets de recrutement en moins par rapport à 2023 (-12 %). La proportion des établissements ayant déclaré envisager des recrutements au cours de l'année 2024 est également plus faible de deux à cinq points qu'un an auparavant. Elle oscille de 24 % (bassin de Bourg-en-Bresse) à 29 % (métropole de Lyon).

Une diversité des secteurs recruteurs selon les territoires

Dans les bassins de Trévoux et d'Ambérieu, l'industrie manufacturière constitue le premier secteur recruteur avec 19 % et 18 % des projets de recrutement. Dans celui de Vienne Roussillon, l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture, ainsi que la construction, arrivent en tête avec 17 % de projets de recrutement associés à chacun des secteurs. Dans le bassin Isère Nord-Est, le commerce représente 21 % des intentions d'embauche et dans celui de Bourg-en-Bresse, la santé humaine et l'action sociale occupent le 1^{er} rang avec 18 % des projets de recrutement.

Dans la métropole de Lyon, le secteur des services représente 75 % de l'ensemble des intentions d'embauche (entre 41 % et 58 % dans

les autres bassins). Les besoins concernent principalement les services aux entreprises et le secteur banque, assurance, immobilier. Parmi les métiers les plus recherchés se retrouvent les aides et employés polyvalents de la restauration (2 140 projets), suivis des ingénieurs cadres d'études, R&D, chefs de projets informatique (1 780). Ces deux catégories de métiers étaient déjà les plus recherchées en 2023.

La construction et la santé et l'action sociale, en tête des secteurs les plus touchés par les difficultés de recrutement

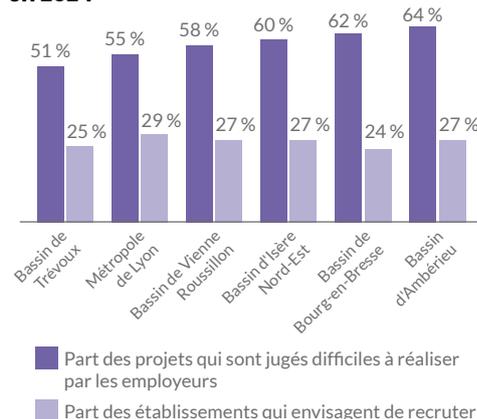
En 2024, la part de projets de recrutement jugés difficiles varie de 51 % (bassin de Trévoux) à 64 % (bassin d'Ambérieu). Elle atteint 55 % dans la métropole de Lyon, en recul de 7 points par rapport à 2023. Cette part est globalement en baisse (jusqu'à -19 points dans le bassin de Trévoux), sauf dans le bassin d'Ambérieu où elle croît de 12 points en un an.

La construction est le secteur que les chefs d'entreprise jugent le plus impacté par les difficultés de recrutement dans trois des territoires étudiés : Ambérieu (99 % des projets jugés difficiles), Bourg-en-Bresse (80 %) et Trévoux (76 %). Dans les trois autres territoires, c'est le secteur de la santé humaine et de l'action sociale qui est le plus concerné : 89 % de projets jugés difficiles dans le bassin de Vienne Roussillon, 87 % dans le bassin Isère Nord-Est et 72 % dans la métropole de Lyon.

Les projets de recrutement en 2024 dans la métropole de Lyon et les principaux bassins France Travail de l'aire d'attraction de Lyon

	Projets de recrutement 2024	Évolution 2023-2024
MÉTROPOLÉ DE LYON	66 900	-12 %
BASSIN D'ISÈRE NORD-EST	8 400	-21 %
BASSIN DE VIENNE ROUSSILLON	6 500	-7 %
BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	5 500	-4 %
BASSIN D'AMBÉRIEU	4 900	-2 %
BASSIN DE TRÉVOUX	2 300	-15 %

Part des projets jugés difficiles et part des établissements qui envisagent de recruter en 2024





Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Sources : France Travail – STMT et Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) : données brutes ; sauf la courbe d'évolution : données CVS

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois)

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

QPV : quartier politique de la ville

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente encore ce trimestre

À fin mars 2024, dans la métropole de Lyon, les personnes inscrites à France Travail tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories ABC) sont 118 240. Leur nombre augmente de 1,4 % par rapport à mars 2023, ce qui représente 1 630 personnes inscrites supplémentaires. Les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) sont 65 800, également en hausse par rapport à la même période il y a un an (+2,8 %).

Parmi les seize EPCI adhérents à l'Agence, cinq affichent une baisse annuelle du nombre

de demandeurs d'emploi de catégories ABC : ceux des CC de la Plaine de l'Ain, de la Vallée du Garon, de la Dombes, des Monts du Lyonnais et du Pays de l'Ozon. Mais le nombre de demandeurs d'emploi augmente dans les onze autres EPCI. Les augmentations annuelles les plus fortes concernent la CA de Vienne Condrieu (+5,3 %), les CC des Vallons du Lyonnais (+4,7 %), du Pays de l'Arbresle (+3,2 %) et de l'Ouest Rhodanien (+2,0 %). S'agissant des demandeurs d'emploi sans aucune activité au cours du mois (catégorie A), six des EPCI observent une baisse. Seulement trois EPCI affichent une baisse à la fois du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC et de catégorie A.

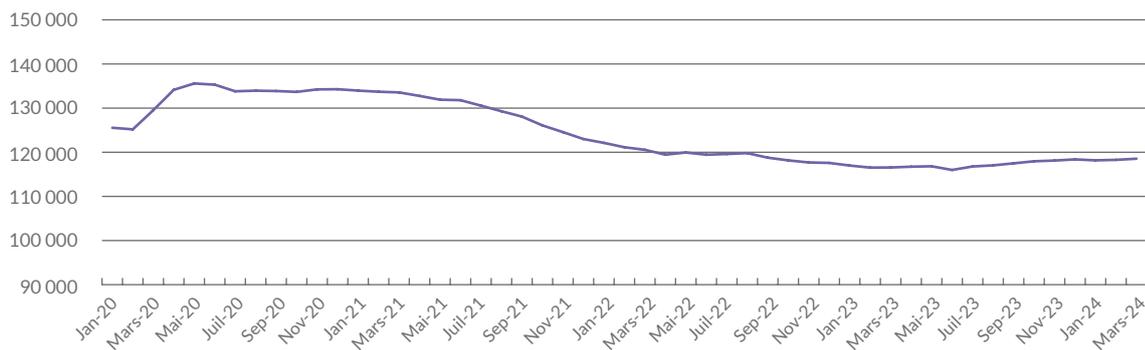
Nombre de demandeurs d'emploi (DE) fin mars 2024 et évolution sur un an

Données brutes

	Demandeurs d'emploi catégories ABC	Évolution en un an	Demandeurs d'emploi catégorie A	Évolution en un an
MÉTROPOLE DE LYON	118 240	+1,4 %	65 800	+2,8 %
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	9 280	+1,5 %	4 490	-0,7 %
CA PORTE DE L'ISÈRE	9 000	+0,5 %	4 750	+0,1 %
CA VIENNE CONDRIEU	6 080	+5,3 %	3 340	+5,4 %
CC PLAINE DE L'AIN	5 520	-0,4 %	2 830	+2,1 %
CA DE L'OUEST RHODANIEN	3 160	+2,0 %	1 530	+1,5 %
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 650	+0,8 %	1 310	+7,0 %
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	2 100	+3,2 %	950	-2,5 %
CC DE LA DOMBES	1 980	-1,3 %	930	-4,9 %
CC EST LYONNAIS	1 940	+1,0 %	960	-2,1 %
CC VALLÉE DU GARON	1 710	-3,0 %	870	-1,9 %
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 670	-0,4 %	660	-3,2 %
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 530	+4,7 %	680	+0,6 %
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 410	+1,2 %	710	+0,9 %
CC DE LA CÔTIÈRE A MONTLUEL	1 370	+1,6 %	730	+0,6 %
CC PAYS DE L'OZON	1 360	-0,1 %	670	+0,6 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC dans la métropole de Lyon

Données cvs



Les demandeurs d'emploi de très longue durée préservés de la hausse

À fin mars 2024, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 2,8 % dans la métropole de Lyon en un an. Il diminue dans les autres catégories (B et C). Les demandeurs d'emploi sans aucune activité représentent plus de la moitié de l'ensemble des demandeurs d'emploi (55,6%).

La hausse est installée dans presque tous les profils : +9,9 % de demandeurs d'emploi longue durée (entre un et deux ans), +1,9 % de public féminin, +3,6 % de public masculin, +10,3 % de jeunes de moins de 25 ans, +2,0 % de demandeurs âgés de 25 à 49 ans, +1,0 % de

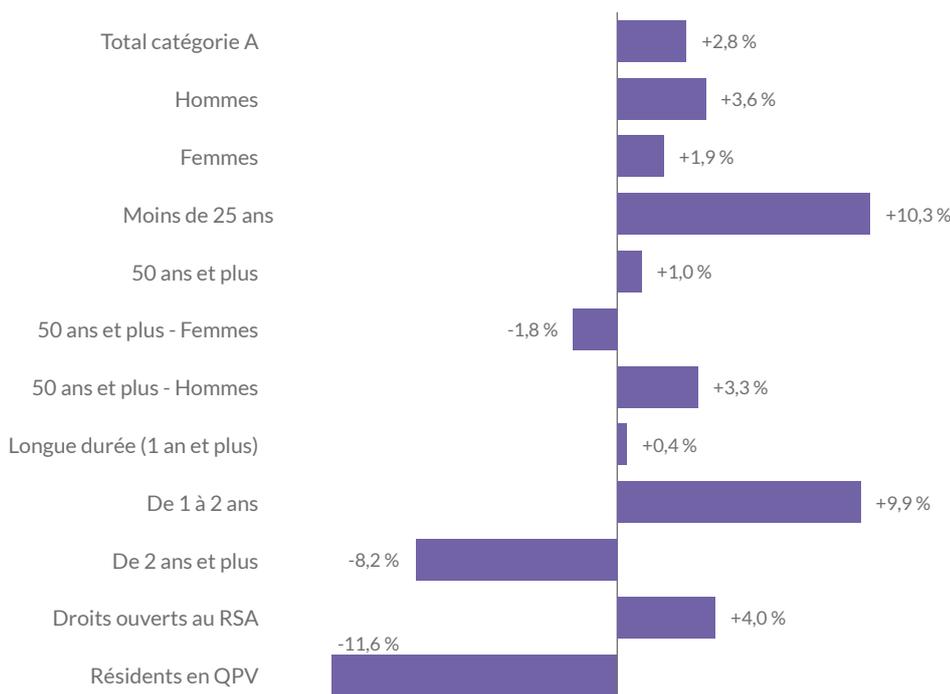
personnes de 50 ans et plus, + 4,0 % de bénéficiaires du RSA.

En regardant plus en détail, la hausse annuelle épargne les femmes âgées d'au moins 50 ans (-1,8 %). Le nombre de demandeurs d'emploi résidant en QPV diminue également fortement (-11,6 % en un an). Les demandeurs d'emploi de très longue durée (deux ans et plus) affichent une forte baisse (- 8,2 %), qui s'observe depuis plusieurs mois. Au fur et à mesure, les demandeurs d'emploi de très longue durée, qui représentaient 22 % des demandeurs d'emploi de catégorie A en mars 2022, en représentent désormais 16 % en mars 2024.

17 600 bénéficiaires du RSA sont demandeurs d'emploi sans activité à fin mars 2024. 10 400 demandeurs d'emploi résident en QPV.

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

Mars 2024 par rapport à mars 2023. Données brutes



Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, en moyenne trimestrielle, données corrigées des variations saisonnières

Périmètres : zones d'emploi

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

Le chômage semble s'installer dans une dynamique à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, les taux de chômage des zones d'emploi du Carré métropolitain se situent entre 5,0 % et 8,1 %. Ils sont en augmentation dans toutes les zones d'emploi par rapport à la même période de l'année précédente (de +0,2 à +0,5 point). Ils sont au mieux équivalents en référence au trimestre précédent (de 0,0 à +0,3 point).

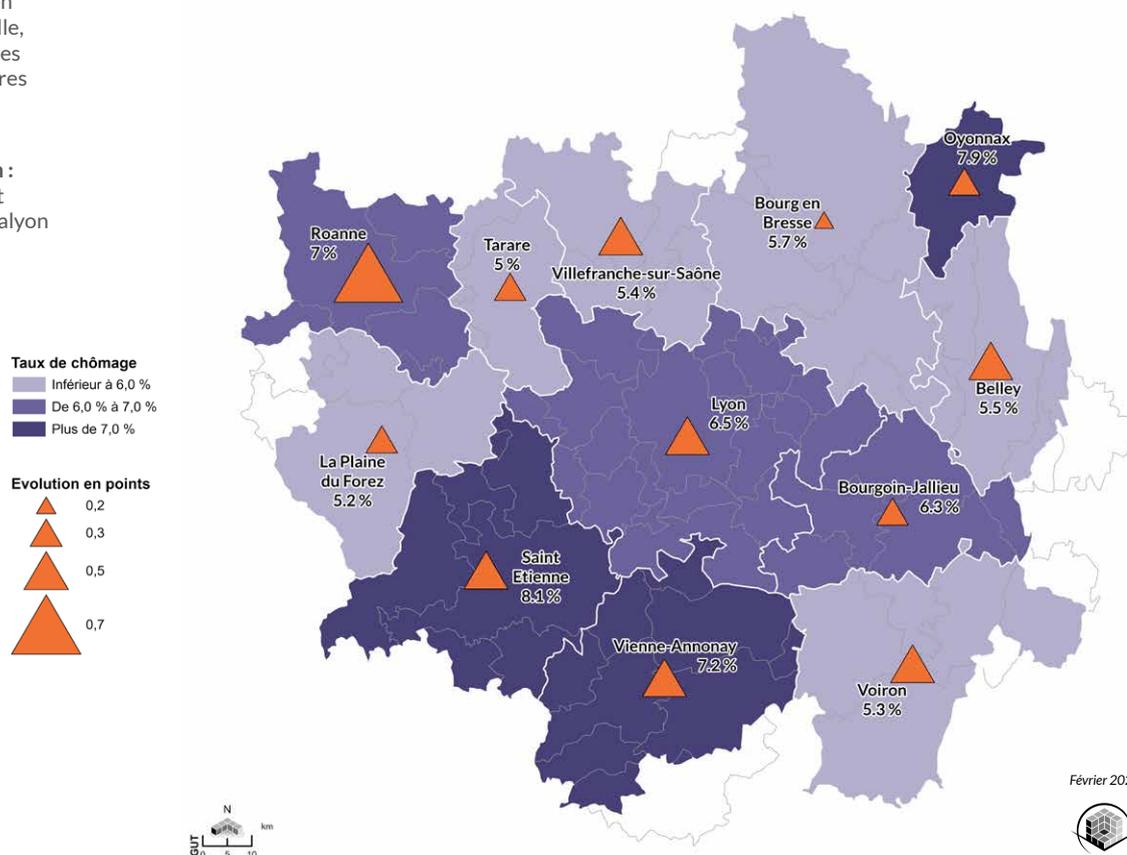
Quatre zones d'emploi présentent des taux de chômage d'au moins 7 % : celles d'Oyonnax et de Saint-Étienne dont le taux de chômage était déjà supérieur à 7 % au trimestre précédent (respectivement 7,9 % et 8,1 %) et celles de Roanne et de Vienne-Annonay qui atteignent le seuil des 7 % ce trimestre, avec respectivement 7,0 % et 7,2 %. Les zones d'emploi de

Tarare (5,0 %), de la Plaine du Forez (5,2 %), de Voiron (5,3 %), de Villefranche-sur-Saône (5,4 %) et de Belley (5,5 %) affichent les taux de chômage les moins élevés. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'établit à 6,5 % de la population active (+0,4 point par rapport à un an auparavant).

Le taux de chômage de la métropole de Lyon est supérieur à celui du département du Rhône (4,5 %) et à celui de la région (6,5 %). Il s'établit à 7,2 % au quatrième trimestre 2023, en hausse de +0,1 point par rapport au trimestre précédent et de +0,5 point par rapport au quatrième trimestre 2022.

L'augmentation récente des taux de chômage ne doit pas gommer la situation des quatre dernières années : ils restent tous inférieurs à ceux relevés avant la crise sanitaire, au quatrième trimestre 2019.

Taux de chômage par zone d'emploi au quatrième trimestre 2023 et évolution en un an





Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La prime d'activité (PPA) est une prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

Source : Caf du Rhône – Données semi-définitives

Périmètre : métropole de Lyon

190 foyers allocataires du RSA de moins en un an

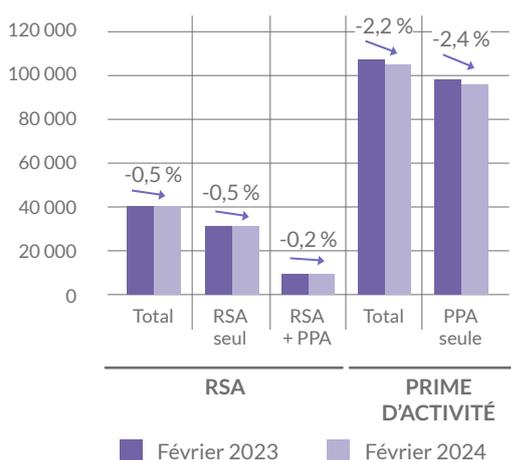
En février 2024, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 40 070 dans la métropole de Lyon, ce qui correspond à 190 ménages allocataires de moins en un an (-0,5 %). La baisse des effectifs d'allocataires du RSA se poursuit mais à un rythme moins soutenu qu'au cours de l'année 2022 (-1,6 % entre février 2022 et février 2023). Le nombre de ménages allocataires de la prime d'activité atteint 104 550. Il est en diminution de 2,2 % en un an, soit 2 350 allocataires de moins. Malgré cette baisse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité reste supérieur (de 1 500) à celui observé en février 2020.

Le dynamisme du marché du travail de ces trois dernières années, bien qu'atténué en 2023, a permis à des allocataires du RSA d'accéder à un emploi et de sortir du dispositif même temporairement. Le retour à un niveau d'allocataires équivalent à celui d'avant la crise est encourageant même si les difficultés demeurent voire s'accroissent pour celles et ceux qui ont été durablement privés d'emploi.

Nombre de foyers allocataires fin février 2024

Allocataires RSA	40 070
Allocataires prime d'activité	104 550

Évolution du nombre de foyers bénéficiaires entre février 2023 et février 2024

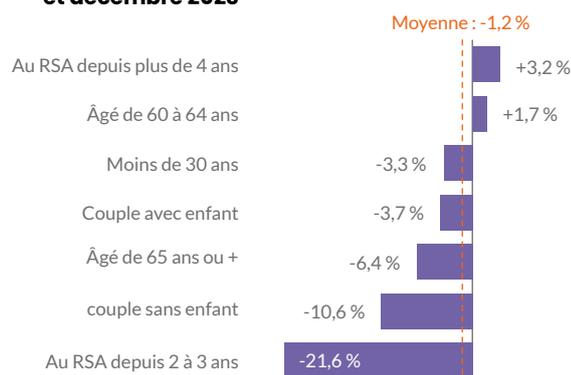


Une poursuite de la hausse du nombre de bénéficiaires du RSA depuis plus de 4 ans

La situation à fin décembre 2023 montre la poursuite de la progression des effectifs des allocataires du RSA les plus anciens dans le dispositif. Leur nombre atteint 22 160 fin décembre 2023, soit 690 foyers supplémentaires en un an et 29 % de plus qu'en 2019 avant la crise sanitaire. La part de allocataires du RSA depuis plus de quatre ans est en hausse de 2,3 points en un an et représente désormais 54 % du total des allocataires (contre 42 % en décembre 2019). Ce constat confirme qu'une frange croissante de la population la plus éloignée de l'emploi reste en marge de la reprise économique. Des approches telles que les expérimentations Territoires zéro chômeur de longue durée (au nombre de quatre dans la métropole de Lyon) et les mesures prises dans le cadre de la loi pour le plein emploi de fin 2023 visent à lutter plus efficacement contre la privation d'emploi durable vécue par un nombre croissant d'individus.

Les allocataires dans le dispositif depuis deux à trois ans enregistrent des évolutions très encourageantes avec -21,6 % d'allocataires en un an. Ceux âgés de moins de moins de 30 ans profitent également du dynamisme des emplois avec un recul de 3,3 % en un an, de même que les couples avec ou sans enfant(s) (-3,7 % et -10,6 %). Les allocataires âgés de 60 à 64 ans sont quant à eux en hausse de 1,7 % et représentent 18 % du total des allocataires.

Profil des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausse ou baisse) entre décembre 2022 et décembre 2023



Les défaillances d'entreprise

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Les **procédures collectives** comprennent également les sauvegardes.

Sources : Tribunal de commerce de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètres : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Le nombre de procédures continue à augmenter

De janvier à avril 2024, 600 procédures collectives ont été ouvertes au tribunal de commerce de Lyon, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période en 2023. Les progressions sont moins rapides dans les tribunaux de Villefranche-Tarare et de Vienne (respectivement +8 % et +15 %). Le tribunal de Bourg-en-Bresse enregistre une hausse plus forte qu'au niveau national, avec +44 %. Comme en 2023, ces augmentations sont toujours le reflet d'un « rattrapage » du nombre de procédures par rapport aux années creuses de 2020 à 2022.

Plusieurs facteurs contribuent à la hausse des défaillances : niveau élevé de l'endettement, difficultés de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) malgré l'assouplissement

des conditions de remboursement, affaiblissement de la croissance, tensions sur les marges avec la hausse des coûts, durcissement des conditions de financement, etc.

La majorité des procédures concerne des entreprises sans salarié : 64 % au tribunal de commerce de Lyon. Comme en 2023, on note cependant une plus forte proportion d'entreprises de taille moyenne, entre 10 et 100 salariés, signe de la fragilité de certaines entreprises déjà établies. Les secteurs d'activités les plus concernés par les défaillances sont le commerce et la construction.

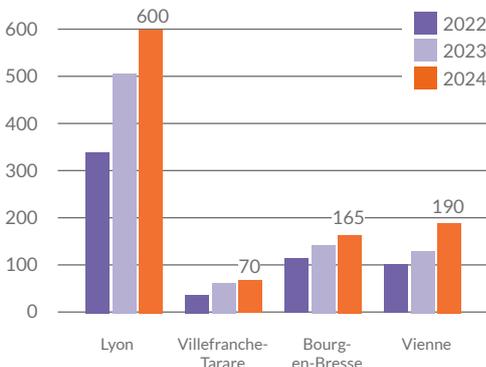
Hors procédures collectives, il faut noter la forte progression des conciliations au tribunal de commerce de Lyon, en hausse de 78 % par rapport à l'an passé. Cette hausse est le résultat d'une volonté du tribunal de développer des modes de règlement des difficultés mieux anticipés.

Nombre de procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon



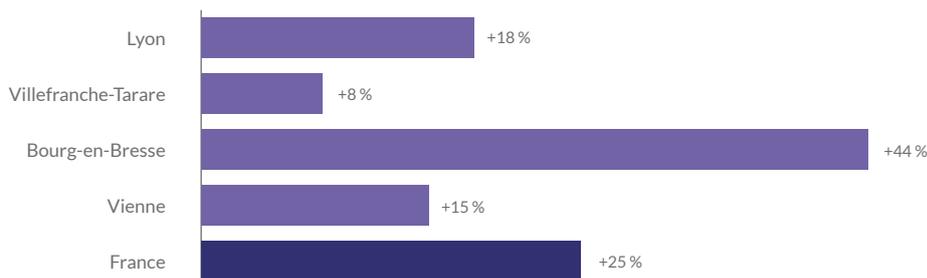
Nombre de procédures collectives par tribunal

Cumul de janvier à avril



Évolution du nombre de procédures collectives entre 2023 et 2024

Cumul de janvier à avril



Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur.

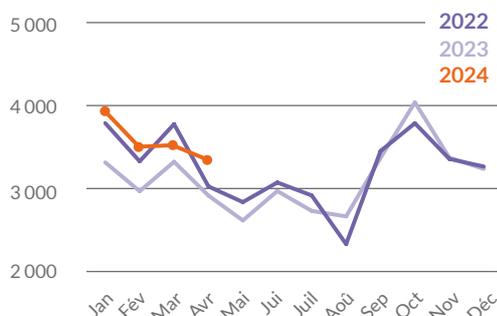
Source : Insee. Données brutes.

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

Les créations en augmentation

14 290 entreprises ont été créées dans le Rhône au cours des quatre premiers mois de l'année 2024. C'est 14 % de plus qu'en 2023 sur la même période. L'Ain, l'Isère, Auvergne-Rhône-Alpes et la France enregistrent également des progressions significatives. Le niveau des créations dépasse celui de 2022 pour les différents territoires.

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Toutes les catégories d'entreprise (sociétés, micro-entrepreneurs, entreprises individuelles classiques) profitent de cette hausse.

Au niveau national, les activités immobilières sont le seul secteur où le nombre de créations est en diminution par rapport à l'année dernière. C'est dans le secteur du transport, constitué majoritairement des activités de livraison à domicile, que l'augmentation est la plus forte.

Nombre et évolution des créations d'entreprise Cumul de janvier à avril

	Nombre de créations d'entreprise en 2024	Évolution par rapport à 2023
AIN	3 229	+17 %
ISÈRE	7 225	+15 %
RHÔNE	14 289	+14 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	46 114	+14 %
FRANCE	396 880	+12 %

L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

Le Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

La demande placée comprend toutes les transactions ayant abouti au cours de la période, qu'il s'agisse de locations ou de ventes, de biens anciens ou neufs.

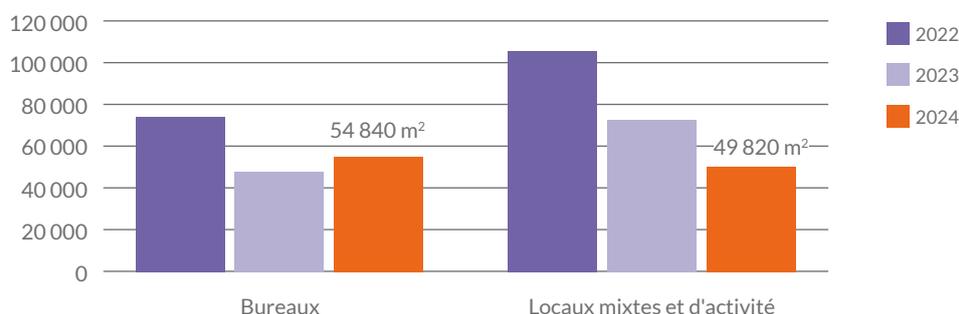
Source : Cecim

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère.

Un marché sans relief

55 000 m² de bureaux ont été échangés au premier trimestre 2024, soit une hausse de 15 % par rapport au premier trimestre 2023, tirée notamment par la signature de deux transactions de grande taille en compte propre. La part des ventes progresse, même si la location reste majoritaire (61 % de part de marché). De nombreuses entreprises restent cependant encore attentistes dans leur décision d'implantation.

Demande placée par marché (en m²) au premier trimestre



Le marché des locaux d'activité affiche une baisse notable, avec moins de 50 000 m² échangés au premier trimestre (-31 % par rapport au premier trimestre 2023). Les transactions de moyenne surface (entre 1 500 et 4 000 m²) ont été peu nombreuses. La raréfaction de l'offre engendre une nouvelle répartition géographique, où les transactions hors métropole de Lyon prennent une part croissante.

Il n'y a eu aucune transaction sur le marché de la logistique.



Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : Sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de mi-février à fin mai 2024

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Dans la métropole de Lyon

APICIL Protection sociale et assurances Lyon 3	Les 1 600 salariés quittent Caluire-et-Cuire et Vaise et emménagent à la Part-Dieu dans la tour To Lyon, dont le groupe est propriétaire à 60 %.
AXENS Intermédiaires chimiques et traitement des gaz Lyon 7	La filiale de l'IFPEN inaugure son implantation lyonnaise, qui vise une centaine de salariés d'ici trois ans.
DELTALYS Filtration des gaz Villeurbanne / Saint-Fons	La start-up industrielle, lauréate de l'appel à projets Première usine de France 2030, construit son usine de 10 000 m ² sur un site de Kem One, pour un investissement de 10 M€.
ITEN Microbatteries Vénissieux	La start-up industrielle inaugure sa première usine de 1 500 m ² , où 14 M€ ont été investis. 60 opérateurs seront recrutés d'ici fin 2024.
SANOFI Industrie pharmaceutique Lyon 7	Le groupe annonce 10 M€ d'investissement dans l'usine de Gerland pour la production d'un nouvel anticorps.
THORIZON Energie nucléaire à sels fondus Lyon 3	Lauréate de l'appel à projets pour le nucléaire innovant de France 2030, l'entreprise néerlandaise s'implante à Lyon et veut construire un petit réacteur nucléaire d'ici 2032.
XEFI Infogérance et services informatiques Rillieux-la-Pape	L'entreprise investit 60 M€ dans un nouveau siège social de 17 000 m ² qui accueillera près de 700 salariés en 2026.

Dans le Rhône et le Nord-Isère

ARTELOGE Hôtellerie Lyon / Genas	Le groupe familial investit dans la construction d'une résidence de tourisme quatre étoiles, avec piscine intérieure et spa, sur la zone Everest à Genas, pour 15M€.
RHENUS LOGISTICS Logistique Saint-Quentin-Fallavier	Le groupe se dote d'une cinquième plateforme logistique de 18 000 m ² sur le parc de Chesnes, dédiée à la pharmacie sous température dirigée.

Dans l'Ain

ATI ISOLATION Isolants minces pour le bâtiment Dagneux / Saint-Vulbas	L'entreprise construit une nouvelle usine de 8 500 m ² sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain, où elle investit 16,5 M€, et quittera Dagneux fin 2024.
SPI GROUP Logistique et conditionnement Saint-Vulbas	Le groupe construit un nouveau bâtiment de 37 000 m ² sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain, pour 30 M€ ; 60 emplois seront créés.
TORAY FILMS EUROPE / AXENS Recyclage chimique des plastiques Saint-Maurice-de-Beynost	Lauréate de France 2030 dans le cadre d'un appel à projets de l'Ademe, la future usine mettra en œuvre une technologie innovante de recyclage des déchets plastiques.



Le commerce extérieur

Clés de lecture

La balance commerciale comptabilise les échanges de marchandises avec des pays tiers ; elle n'inclut pas les services ni les échanges de matériel militaire. Les échanges de gaz naturel et d'électricité sont attribués par convention à la région Île-de-France et au département de Paris (75). Il n'y a pas de correction de variations saisonnières.

À l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné (et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte). À l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué.

Source : Douanes

Périmètre :

circonscription départementale du Rhône ; départements.

Dans le Rhône, une stabilisation des échanges

En 2023, le solde commercial du Rhône en valeur évolue peu par rapport à l'année précédente : il s'établit à -6,8 milliards d'euros, après -7 milliards en 2022. Après deux années dynamiques (+13 % en 2022, après +17 % en 2021), les exportations progressent de 5 % en 2023. Les importations évoluent moins vite (+2 %).

Les principaux produits exportés depuis le Rhône sont les produits chimiques divers, les métaux non ferreux et les produits pharmaceutiques. Seuls quelques secteurs ont une balance commerciale excédentaire ; parmi eux, les produits chimiques divers (solde de +1 361 millions d'euros), les machines d'usage spécifique (+342), les déchets industriels (+240) et les articles de joaillerie et bijouterie, instruments de musique (+173).

La balance commerciale reste largement positive dans l'Ain : le solde s'établit à 2,1 milliards d'euros en valeur en 2023, en léger recul de 7 %. Le déficit commercial se réduit en Isère, passant de -1,7 milliard en 2022 à -890 millions en 2023.

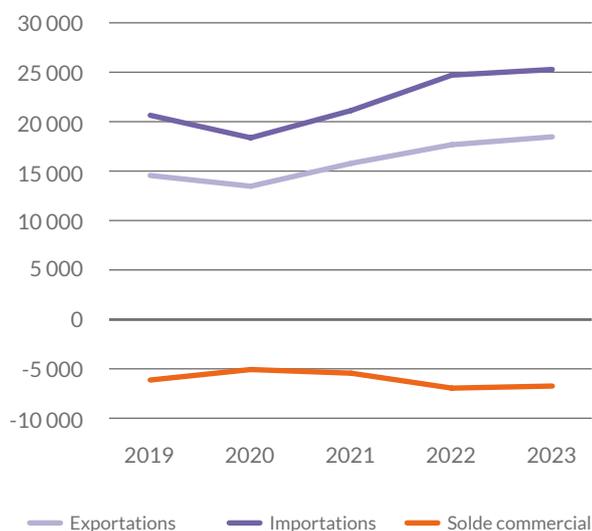
Allemagne et Italie, des partenaires proches

En 2023, l'Espagne est passée en tête des pays vers lesquels le Rhône exporte, devant l'Allemagne. Espagne, Allemagne et Italie contribuent ensemble à 36 % des exportations et 36 % des importations du Rhône, avec des produits très variés. Côté importations, la Chine occupe la troisième place et représente 9 % des importations.

Dans l'Ain, 40 % des exportations se font vers trois pays : Irlande, Italie et Allemagne. Les exportations vers l'Irlande sont quasi-exclusivement des produits chimiques de base, matières plastiques et caoutchouc synthétique. Côté importations, trois pays se distinguent nettement : la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. Les produits en provenance de Suisse sont pour les trois quarts des articles d'horlogerie et appareils de mesure, ainsi que des articles de bijouterie et joaillerie.

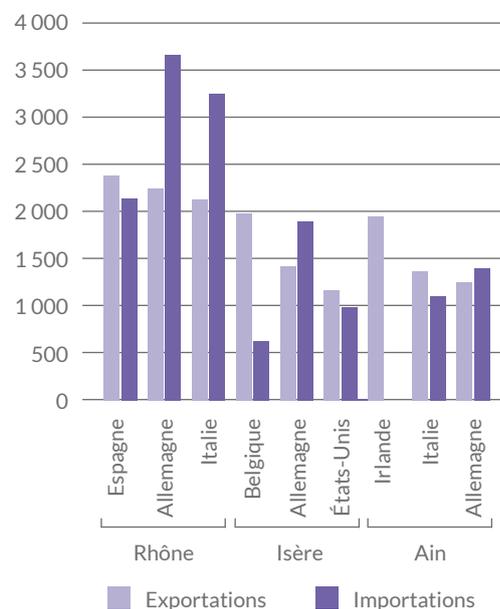
En Isère, 40 % des exportations se font vers quatre pays : Belgique, Allemagne, États-Unis et Italie. Les exportations vers la Belgique sont pour les deux tiers des produits pharmaceutiques. Côté importations, la Chine arrive en tête devant l'Italie et l'Allemagne, avec pour près de la moitié d'ordinateurs et équipements périphériques.

Évolution du commerce extérieur du Rhône (en millions d'euros)



Palmarès des pays en 2023

Par ordre décroissant de montant d'exportations par département (en millions d'euros)



Nous remercions
l'Aderly Invest in Lyon,
la Banque de France,
la CAF du Rhône,
la CMA Auvergne-Rhône-Alpes,
le Cecim,
France Travail,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
ONLYLYON Tourisme et Congrès,
le Tribunal de commerce de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme